

Présentation des comptes 2021

Les comptes 2021 enregistrent un excédent de revenus de CHF 1'529'008.50. L'amélioration du résultat par rapport au budget s'explique notamment par des revenus d'impôts des personnes morales exceptionnellement élevés ainsi qu'à l'impôt sur les droits des mutations. La marge d'autofinancement opérationnelle se monte à CHF 8.37 millions. A cela s'ajoutent des revenus extraordinaires (dividende extraordinaire versé par SIE SA dont la Ville est actionnaire), ce qui porte la marge d'autofinancement totale à CHF 10.6 millions. Ainsi, les investissements réalisés en 2021 n'ont pas nécessité de recours à l'emprunt.

Les comptes 2021 enregistrent un excédent de revenus final de CHF 1'529'008.50. Si ce résultat est meilleur que prévu, il s'explique d'une part, par un suivi attentif des frais de fonctionnement sous contrôle de la Municipalité qui ont pu être maintenus en dessous des prévisions budgétaires et d'autre part, grâce à des revenus d'impôts exceptionnellement élevés dont on peut s'attendre à ce qu'ils restent occasionnels (impôt sur le bénéfice des personnes morales, impôt sur les droits de mutations, ainsi que les taxes et émoluments).

Le total des charges s'élève à CHF 126.1 millions et le total des revenus s'élève quant à lui à CHF 127.6 millions.

En ce qui concerne les dépenses d'investissements, on peut relever notamment la poursuite des travaux liés à la gare ainsi qu'à la passerelle du 1^{er}-Août, mais aussi à la rénovation du pavillon de Florissant (aménagement d'un APEMS) ou encore à une subvention à l'investissement exceptionnel pour le projet Station R (promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat). Ces investissements nets ont pu être financés à hauteur de 88.70 % par la marge d'autofinancement dégagée en 2021.

Cependant, les investissements réalisés restent inférieurs à la planification établie pour des raisons hors de contrôle de la Municipalité (par exemple le projet du tram). Ceux qui n'ont pu être concrétisés ne sont que repoussés. Cette situation impactera plus fortement les comptes des prochaines années.

La Ville de Renens va donc poursuivre son développement pour le bien-être de sa population, avec une augmentation progressive mais maîtrisée de ses charges et ce, en tenant compte d'un environnement particulièrement incertain au niveau des finances publiques, marqué durablement par la pandémie et désormais l'évolution du contexte géopolitique international.

Renseignements:

Jean-François Clément

Syndic
079 645 79 77